

Chères Bellotières, chers Bellotiers,

Notre commune va connaitre d'importants travaux de réfection menés par le département. Je tiens à vous en faire part en amont afin de permettre aux riverains de prendre leurs dispositions.

### Route Départementale 6

Durant les vacances de la Toussaint, le département va terminer la réfection de la route de Rebais à Bellot. La mairie a obtenu que la traversée du bourg soit intégralement prise en charge.

<u>Semaine du 19 octobre</u> : mise à niveau des tampons de bouches d'égout, de bordures et des chambres de réseaux de téléphone / fibre.

<u>Semaine du 26 octobre</u> : grattage de la route et pose d'un nouvel enrobé. La circulation dans le bourg sera totalement coupée sur la route départementale. Des déviations seront mises en place par le département.

- Pour soutenir l'activité des commerçants, l'accès à la place de l'église pourra s'effectuer par le Fourcheret et la rue du pont du ru.
- La rue du souvenir sera accessible dans les deux sens, la pierre sur le pont sera retirée.
- La rue de Bretagne sera rouverte aux deux sens de circulation.
- Le parking devant l'école sera rouvert au stationnement, les travaux se déroulant en période de vacances scolaires.

### Sécurité routière

Les chicanes seront conservées mais les ralentisseurs (dos d'âne) seront enlevés. La mairie engagera prochainement une consultation avec les riverains pour déterminer la meilleure option.

#### Sentes et trottoirs

Les piétons doivent pouvoir traverser Bellot en toute sécurité. La commission travaux a demandé aux employés communaux de terrasser les trottoirs sur l'avenue de Villeneuve et la route du Fourcheret, en vue de faire poser du « gratté de route » par les cantonniers. Des poteaux ont également été posés sur la sente de la route de Rebais pour éviter le stationnement sauvage et permettre aux piétons et aux poussettes de cheminer en sécurité. Le trottoir en amont du pont sur le ru (route de Villeneuve) sera agrandi afin de permettre aux poussettes et fauteuils de passer sans descendre sur la route.

# Nouvelles places de stationnement

Un nouveau parking sera créé sur la RD6 face à la rue du tartre et le stationnement sera réhabilité devant le cimetière.

# Déplacement des conteneurs de recyclage

Les conteneurs de recyclage du verre et de tissus débordaient sans cesse du fait des déchets d'automobilistes extérieurs à la commune. Ils ont été déplacés rue du souvenir, face à la maison des associations.

Le maire, Frédéric MOREL